

Grilles horaires de 1^{ère} et 2^{ème} années communes

Formation commune	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Cours philosophique au choix	1	1
Philosophie et Citoyenneté	1	1
Education Physique	3	3
Français	6	5
Formation historique et géographique		
Histoire	2	2
Géographie	2	2
Langue moderne I Anglais ou Néerlandais	4	4
Mathématique	4	5
Initiation scientifique	3	3
Education musicale	1	0
Education plastique	0	1
Education par la technologie (Codage)	1	1

Activité liée au projet d'établissement	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Méthodologie	1	0

Activités complémentaires obligatoires	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année
Voir page suivante	4	4

Total	33 périodes	32 périodes
--------------	--------------------	--------------------

Projet d'immersion linguistique

Les cours d'histoire, de géographie, de langue moderne 1 néerlandais et l'activité de conversation en néerlandais sont donnés en néerlandais pour les élèves inclus dans le projet immersion. Cela représente 10 périodes de cours en immersion.

Les activités complémentaires en 1^{ère} commune

Activités complémentaires obligatoires	1 ^{ère} année
Non immersion : ○ Informatique ○ Activités « tournantes » : ▪ Latin et culture antique ▪ Médias ▪ Communication et Arts de la parole	2 2
Immersion : ○ Conversation néerlandais ○ Activités « tournantes » : ▪ Informatique ▪ Latin et culture antique ▪ 1 activité parmi : • Médias • Communication et Arts de la parole	2 2

Les activités complémentaires en 2^{ème} commune

Activités complémentaires obligatoires	2 ^{ème} année
• Non immersion : ○ Informatique ○ Activités « tournantes » : ▪ Latin et culture antique ▪ 2 activités parmi : • Médias • Communication et Arts de la parole • Sport	2 2
• Immersion : ○ Conversation néerlandais ○ Activités « tournantes » : ▪ Informatique ▪ Latin et culture antique ▪ 1 activité parmi : • Médias • Communication et Arts de la parole	2 2
• Soutien pédagogique (*) ○ 2h « fixes » ▪ Informatique (non immersion) ▪ Conversation néerlandais (immersion) ○ 2h à déterminer <u>en fonction des besoins de l'élève</u> parmi ▪ Soutien CE1D Français ▪ Soutien CE1D Mathématique ▪ Soutien CE1D Sciences ▪ Soutien CE1D Langue moderne ▪ Méthodologie	2 2

(*) La grille de soutien pédagogique est proposée par le conseil de classe en priorité aux parents des élèves en difficultés à l'issue de la 1^{ère} commune ou dans le courant de la 2^{ème} commune

Remarques :

- Ces activités peuvent être remplacées / complétées par de la remédiation en français, mathématique, sciences ou en langue moderne sur proposition du conseil de classe et en fonction des moyens disponibles.